

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués : - en exercice : 30 - présents : 22 - procurations : 05 - votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Mme ABRIOUX Sylvette** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. BODIN Olivier** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. BONNET Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. CHABANCE Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. GONNET Arnaud** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme HERVET Maryse** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme LAINEZ Sylvie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. LAUVERGEAT Patrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LE GRANDIC Patricia** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. LEGNIER François** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LOTH Christelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. MNICH Pascal** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. PARAGE Frédéric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. RENAUDAT Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme SAUGET Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. TAILLANDIER Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. VAN REMOORTERE Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

SUPPLEANTS : **M. GUILLARD Philippe** délégué de la Communauté de Communes FerCher (suppléant de M. GONTHIER Gilles) ; **M. CHABENAT Jean-Michel** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischauts (suppléant de M. METIVIER Philippe).

PROCURATIONS : **Mme CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël ; **M. HERAULT Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à Mme LEPRAT Monique ; **M. JOLY Sylvain** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. BONNET Michel ; **M. NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. LEGNIER François ; **M. QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts a donné procuration à Mme SAUGET Nicole.

ÉTAIT EXCUSÉ : **M. MAURICEAU Christophe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts.

ÉTAIENT ABSENTS : **M. AUDEBERT Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme MERIOT Nathalie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Nombre de délégués		L'an deux-mille-vingt-trois
En exercice	: 30	Le 28 septembre
Présents	: 22	Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M
Procurations	: 05	dûment convoqué s'est réuni en session
Votants	: 27	ordinaire, sous la présidence de
Pour	: 27	M. Éric VAN REMOORTERE
Contre	: 00	Date de convocation : Le 19 septembre 2023
Abstention	: 00	

N° : 230928_07

OBJET : Modification horaires des déchetteries de Vouillon et Lunery

Lors d'une étude approfondie des horaires de travail des agents, les services administratifs ont constaté que les horaires d'ouverture des déchetteries de Vouillon et de Lunery n'étaient pas en conformité avec les temps de travail des agents chargés de la gestion de celles-ci.

Afin de mettre en adéquation les horaires avec les temps de travail des agents et éviter des heures complémentaires, Il est proposé de modifier la plage horaire d'ouverture du matin et de l'après-midi d'un ¼ d'heure les lundis et vendredis.

Proposition du bureau : Avis favorable

Délibération :

Vu le CGCT

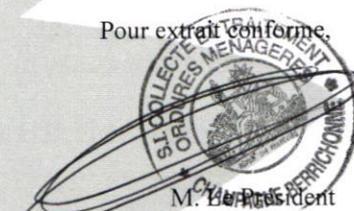
Vu les statuts du SICTOM

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical décide à l'unanimité :

- de fixer les horaires des déchetteries de Vouillon et Lunery comme suit :

Localisation	Jours et horaires d'ouverture	Accès
Lunery Chemin Marchand – Rosières	Lundi et vendredi : 9h15-12h et 13h45-17h30 Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30	Particuliers
Vouillon Route de Lignièrès	Lundi et vendredi : 9h15-12h et 13h45-17h30 Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30	Particuliers

Pour extrait conforme.



M. Eric VAN REMOORTERE

M. Éric VAN REMOORTERE

Le secrétaire de séance
M. GONNET ARNAUD

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 02/10/23

Publié ou Notifié le : 03/10/23

